

Jeudi 13 mars 2025

### » PRESSE NATIONALE

Politique 

**soirinfo**

#### LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ EN CÔTE D'IVOIRE : 70 000 NOUVEAUX MÉNAGES BÉNÉFICIAIRES DES FILETS SOCIAUX

Le Président de la République, Alassane Ouattara, a présidé, le mercredi 12 mars 2025, à Abidjan, le Conseil des ministres. Lors de cette rencontre, plusieurs décisions gouvernementales ont été prises. L'une des plus importantes fut la poursuite de l'allocation des transferts monétaires aux familles démunies. Ainsi, il a été décidé que pour l'année 2025, en plus de l'encadrement des 230 000 ménages bénéficiaires actifs en 2025, 70 000 nouveaux ménages bénéficieront des filets sociaux productifs. Ces familles recevront des services de la ministre de la Cohésion nationale, de la Solidarité et de la Lutte contre la pauvreté, Myss Belmonde Dogo, 36 000 FCFA par trimestre soit 12 000 FCFA par mois.

**Fraternité Matin**

#### RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE : LA CEI EXPLIQUE POURQUOI CE N'EST PAS FAISABLE AVANT OCTOBRE

Le porte-parole de la Commission électorale indépendante (CEI), Émile Ébrottié, était, hier, à la préfecture de Dimbokro, pour échanger avec toutes les forces vives du département sur le traitement du contentieux de la liste électorale provisoire. L'occasion lui a été donnée de revenir sur l'épineuse question de la Révision de la liste électorale (RLE) avant la présidentielle de 2025, préoccupation majeure de certains partis politiques. « C'est une vieille question qui traîne. Vous savez très bien que le processus dure au minimum 6 mois. Nous avons, en son temps, demandé à nos partenaires d'être disposés pour son démarrage. Le processus a commencé avec 6 mois de retard. Achéons-le et après, on avisera », a-t-il déclaré, ajoutant que la CEI ne refuse pas de faire la RLE en 2025.

**Le PATRIOTE**

#### CONFÉRENCE MONDIALE DES FEMMES PARLEMENTAIRES DE L'UNION INTERPARLEMENTAIRE : KANDIA CAMARA AU MEXIQUE

La présidente du Sénat de Côte d'Ivoire, Kandia Camara, est arrivée, le mardi 11 mars 2025, à Mexico, capitale du Mexique, pour la Conférence mondiale des femmes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), prévue du 13 au 16 mars 2025. Placée sous le thème « Du Mexique au reste du monde : mobilisons-nous en faveur de la parité ! », cette rencontre internationale est organisée conjointement par l'Union interparlementaire (UIP) et le Sénat du Mexique. Elle vise à rassembler des parlementaires et des experts de divers horizons afin de débattre des stratégies pour une meilleure représentativité des femmes dans les institutions législatives.

#### PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE : BICTOGO EN PHASE AVEC EXPERTISE FRANCE POUR UN « PARLEMENT OUVERT »

Dans ses bureaux de l'Assemblée nationale, à Abidjan-Plateau, mercredi 12 mars 2025, le président Adama Bictogo a eu un entretien avec Alexandre Foulon, directeur pays d'Expertise France. Lors du point-pressé qui a suivi le huis clos, l'hôte du président de l'Assemblée nationale a informé l'opinion sur les questions débattues. Il s'est agi, pour eux, de s'accorder sur la mise en œuvre du « Parlement ouvert » en Côte d'Ivoire. Le Parlement ouvert consiste à recourir beaucoup plus aux populations, à prendre leurs avis sur des sujets se rapportant à la vie de la nation avant l'adoption des projets de loi par l'Assemblée nationale.

---

## ASSEMBLÉE NATIONALE : 4 PROJETS DE LOI MAJEURS ADOPTÉS PAR LA CRE

La Commission des relations extérieures (CRE) de l'Assemblée nationale a reçu, le 10 mars 2025, le ministre des Affaires étrangères, Léon Kacou Adom, qui a défendu quatre (4) projets de loi présidentiels. Ces projets de loi, adoptés par ladite commission, visent à renforcer la politique de l'emploi et à améliorer les conditions de travail, notamment dans le secteur minier. Parmi ces projets de loi, deux sont particulièrement significatifs. Le premier autorise la ratification de la Convention n°122 de l'Organisation internationale du Travail (OIT) adoptée le 9 juillet 1964 à Genève. Le second projet de loi concerne la Convention n°176 de l'OIT relative à la sécurité et à la santé dans les mines.

---

*Economie* 

## UN COMITÉ DE LABELLISATION DES STARTUPS NUMÉRIQUES CRÉÉ

Le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, a annoncé la mise en place d'un comité de labellisation des startups. « Le Conseil a adopté un décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Comité de labellisation des startups numériques. Institué par la loi n°2023-901 du 23 novembre 2023, portant promotion des startups numériques en Côte d'Ivoire, le comité de labellisation est chargé d'assurer la validation et le contrôle du Label Start-up numérique. Ce décret précise les attributions du comité et détermine sa composition ainsi que les modalités d'octroi et de retrait éventuel du Label Start-up numérique », peut-on lire dans le communiqué du Conseil des ministres. La mise en place de ce décret s'inscrit dans la vision stratégique de la Côte d'Ivoire dont l'objectif est de faire de l'Afrique de l'Ouest un pôle d'innovation numérique.

---

## MISE EN ŒUVRE DE LA ZONE DE LIBRE-ÉCHANGE CONTINENTALE AFRICAINE : LA CÔTE D'IVOIRE PEAUFINE SA FEUILLE DE ROUTE

La Côte d'Ivoire se prépare activement à la mise en œuvre effective de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf). Le comité national a tenu, le 11 mars 2025, à Abidjan-Plateau, sa deuxième réunion technique. Présidée par Kalilou Sylla, directeur général du Commerce extérieur, la rencontre avait pour objectifs d'examiner et de valider le plan d'action 2025, accompagné d'un chronogramme détaillé des activités, du rapport d'activités 2024 du comité national et des résultats de la revue de la stratégie nationale. Pour le directeur général du Commerce extérieur, cette étape importante permettra au comité national de tracer une feuille de route claire et concertée pour assurer une mise en œuvre efficace de la Zlecaf en Côte d'Ivoire.

---

## MINE, PÉTROLE, ÉNERGIE / EN TOURNÉE AUX ÉTATS-UNIS : SANGAFOWA-COULIBALY MOBILISE DE NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Houston, capitale de l'industrie pétrolière américaine, accueille, depuis le 10 mars dernier, la 43<sup>e</sup> édition du CERAWEEK, l'un des plus grands rendez-vous mondiaux de l'énergie. Cet événement rassemble chaque année les acteurs clés du secteur, dirigeants industriels, experts et décideurs politiques, pour débattre des défis et opportunités du marché énergétique. Pour un pays comme la Côte d'Ivoire, en pleine expansion

dans le secteur pétrolier, ce sommet est une opportunité stratégique. À la tête de la délégation ivoirienne, Mamadou Sangafowa-Coulibaly, ministre des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, entend profiter de cette tribune pour attirer de nouveaux investisseurs et partenaires. Le ministre mettra en avant le potentiel du bassin sédimentaire ivoirien, illustré par la découverte de deux gisements majeurs : Baleine et Calao au cours des trois dernières années.

---

**soirinfo**

## COMMERCE EXTÉRIEUR : LA MISE EN PLACE D'UN HUB ET D'UN DÉPÔT SPÉCIALISÉ AU MENU DES ÉCHANGES

Plusieurs acteurs du secteur public et privé et des partenaires stratégiques et financiers de la Côte d'Ivoire se sont réunis, le mercredi 12 mars 2025, à Abidjan-Plateau, autour d'un atelier de « Validation de l'étude sur la mise en œuvre du hub du Commerce extérieur et le renseignement des dépôts spécialisés à Bouaké et Ferkessédougou ». Au cours de cette rencontre, le Secrétaire général du Conseil national des exportations (CNE), Bombo Serge Martial, a porté le message du directeur général du Commerce extérieur, Kalilou Sylla, qu'il représentait. A l'en croire, cet atelier marque un moment clé dans « notre ambition de transformer et d'optimiser nos infrastructures de commerce extérieur afin de répondre aux défis de l'économie mondiale d'aujourd'hui et de demain ».

---

*Société* ↗

**Fraternité Matin**

## DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES : LE GOUVERNEMENT DÉCLARE D'UTILITÉ PUBLIQUE UNE PARCELLE À COCODY

Dans le cadre de la promotion des infrastructures sportives et culturelles en Côte d'Ivoire, le Gouvernement a pris une décision stratégique visant à renforcer l'offre en équipements modernes. Ainsi, hier, mercredi 12 mars 2025, un décret portant déclaration d'utilité publique a été adopté pour la parcelle de terrain formant le lot n°2 de l'îlot 1 du lotissement dénommé "Lycée technique résidentiel Nord", objet du titre foncier 209.218 de la circonscription foncière de Cocody. Parcelle située dans la périphérie du Centre sportif, culturel et des Tic Ivoirien-Coréen Alassane Ouattara (Csccticao). Elle sera aménagée pour accueillir des infrastructures sportives et culturelles de premier plan, répondant aux ambitions du Gouvernement en matière de promotion du sport et de la culture. L'objectif principal de cette initiative est de doter le pays d'infrastructures modernes à même d'accueillir des compétitions nationales et internationales.

---

**Fraternité Matin**

## LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE STUPÉFIANTS EN MER : LA CÔTE D'IVOIRE ET LA FRANCE VEULENT HARMONISER LEURS ACTIONS

Les États de l'Afrique de l'Ouest et surtout du Golfe de Guinée apparaissent, ces dernières années, comme de véritables plaques tournantes du trafic international de la drogue par voie maritime. La montée en puissance du fléau appelle à un renforcement des actions de lutte et à une coopération juridique et opérationnelle des États. C'est dans cette optique que s'est ouvert, mardi 11 mars, à Abidjan, un atelier intitulé : « Trafic illicite de stupéfiants par voie maritime : retour d'expérience du cas du navire Najlan ». Ce conclave de haut niveau, organisé par le secrétariat permanent du Comité interministériel de l'action de l'État en mer (Sepcim-Aem), en collaboration avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc), a pour enjeu d'harmoniser les approches françaises et ivoiriennes dans la lutte contre le narcotraffic maritime.

---

## COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE : VOICI COMMENT LE GOUVERNEMENT VA RÉCUPÉRER LES 1 000 FCFA CHAQUE MOIS

Le Conseil des ministres, d'hier, mercredi 12 mars 2025, à Abidjan-Plateau, a adopté un décret fixant les modalités de recouvrement des cotisations dues au titre du régime général de base de la Couverture maladie universelle (CMU) par les personnes redevables de la taxe communale de l'entrepreneur. Ce décret fixe le montant des cotisations et institue un mécanisme de prélèvement à la source pour leur recouvrement, en vue de mobiliser davantage de ressources pour assurer une prise en charge effective et continue des populations grâce à la CMU. Le montant des cotisations mensuelles dues au titre du régime général de base de la CMU par les personnes assujetties à la taxe communale de l'entrepreneur est fixé à 1 000 FCFA. Ces cotisations sont perçues par les collectivités territoriales au moment du paiement de la taxe et sont reversées à l'Ipscnam.

---

## SÉCURITÉ ALIMENTAIRE, CMU, STARTUPS NUMÉRIQUES : LES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 12 mars 2025, au Palais de la Présidence sis à Abidjan-Plateau. Parmi les textes adoptés par le Gouvernement ivoirien, figure une communication relative à l'institution d'un Prix d'excellence Côte d'Ivoire-CERFAM pour la nutrition et la sécurité alimentaire. Selon le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, le décret fixant les modalités de recouvrement des cotisations dues au titre du régime général de base de la Couverture Maladie Universelle par les personnes redevables de la taxe communale de l'entrepreneur a été adopté. Le Conseil a également adopté un décret fixant les attributions, l'organisation et le fonctionnement du Comité de labellisation des Startups numériques, au titre du ministère de la Transition numérique et de la Digitalisation.

---

## DROITS DES FEMMES EN CÔTE D'IVOIRE : BINATÉ NAMIZATA FOFANA DRESSE LE BILAN

Sous le thème « La promotion des droits des femmes en Côte d'Ivoire », Binaté Namizata Fofana, conseillère technique en genre, en charge de la coopération régionale au ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, a dressé le bilan de la lutte pour les droits des femmes lors de la rencontre « Tout savoir sur », du mardi 11 mars 2025, organisée par le CICG à Abidjan-Plateau. A cette occasion, elle a indiqué les avancées dans le processus de cette lutte, mais a également évoqué quelques difficultés auxquelles le ministère et ses collaborateurs sont confrontés. Selon elle, trente ans après, la 4ème conférence de Beijing 1995 en Chine, certains textes ont été harmonisés afin de garantir l'égalité de genre entre les hommes et les femmes.

---

## PRÉSERVATION DE LA FORÊT : LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN CRÉE UNE RÉSERVE NATURELLE À ALANI (RUBINO)

Le Conseil des ministres tenu, le mercredi 12 mars 2025, à Abidjan-Plateau, a adopté un décret portant sur la création d'une réserve naturelle d'environ 49 hectares à Alani, dans le domaine rural du village de Rubino, a annoncé Amadou Coulibaly, porte-parole du Gouvernement. Cette réserve, baptisée Eden de Agnéby-Tiassa, a pour objectif de préserver des espèces de flore endémiques d'Afrique de l'Ouest, ainsi que des espèces exceptionnelles de faune. Elle vise également à stimuler la recherche scientifique et à promouvoir le développement socio-économique local, notamment à travers l'écotourisme.

---

## VAGONDO DIOMANDÉ REMET DES ÉQUIPEMENTS À L'ONPC

Le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité, le général de corps d'armée, Vagondo Diomandé, préside, ce jeudi 13 mars 2025, une cérémonie conjointe de remise d'équipements à l'Office national de la protection civile (ONPC) et à la Direction générale de la Décentralisation et du Développement Local. Cette activité qui s'inscrit dans le cadre des projets « Renforcement de la protection civile pour une cohésion sociale

LEMANDAT

## ENVIRONNEMENT : LE MINISTRE ASSAHORÉ LANCE LA CERTIFICATION ISO 9001 DE L'ANDE ET DU CIAPOL

L'ANDE et le CIAPOL, deux structures, sous tutelle du ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, entament leur processus de certification à la norme ISO 9001 version 2015. Le ministre Assahoré Konan Jacques a procédé au lancement officiel du processus, le jeudi 6 mars 2025, lors d'une cérémonie à son cabinet sis à Abidjan-Plateau. À travers cette certification, le ministre entend engager sur la voie de l'efficacité et de la performance l'ANDE et CIAPOL qui jouent un rôle clé dans la protection de l'environnement en Côte d'Ivoire. Se réjouissant du lancement de ce processus, il en a souligné les incidences positives sur la gestion managériale des deux institutions.

Sport ↪

PATRIOT

## FOOTBALL - ÉLIMINATOIRES COUPE DU MONDE U17 FÉMININE (2E TOUR) : LA CÔTE D'IVOIRE QUALIFIÉE POUR LE 3E TOUR EN ÉCARTANT LE BURUNDI

L'incroyable remontada des Éléphanteaux. Les filles d'Adélaïde Koudougnon ont réalisé l'exploit, ce mercredi 12 mars 2025, en éliminant le Burundi de la course à la qualification. Trois jours après avoir baissé leurs trompes sur la pelouse du stade Félix Houphouët-Boigny (3-1), les filles ont pris leur revanche, en s'imposant largement (3-0). S'offrant ainsi la qualification pour le troisième tour des éliminatoires, zone Afrique, du Mondial U17 de 2025. Après le faux pas de la manche aller, les U17 féminines se reprennent et se qualifient pour le troisième tour des éliminatoires de la Coupe du monde où elles auront pour adversaire le vainqueur du match Guinée-Sierra Leone.

L'inter

## CISSÉ CHEICK PRÉSENTE SA FONDATION AU MINISTRE METCH

Adjé Silas Metch, ministre délégué en charge des Sports et du Cadre de vie, a reçu à son cabinet, le double médaillé olympique de taekwondo, Cissé Cheick Sallah, mardi 11 mars 2025. Le taekwondo ivoirien a saisi le moment pour présenter officiellement le programme de l'année 2025 de sa fondation éponyme « Cheick Cissé », au profit des jeunes désireux de se faire former et faire carrière dans le taekwondo. Le ministre a rassuré le champion de l'accompagnement du Gouvernement tout au long de sa préparation sportive, notamment pour les JO d'été 2028 à Los Angeles.



VU SUR LE NET

Economie ↪

@BIDJ@N.NET  
Bien + qu'un portail

## LUTTE CONTRE LA CHERTÉ DE LA VIE : LA PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT DES POPULATIONS EN CÔTE D'IVOIRE, AU CENTRE DU GOUV'SPACE DE CE JEUDI 13 MARS

En vue de mettre en lumière les actions du Gouvernement visant à préserver le pouvoir d'achat des populations en Côte d'Ivoire, la secrétaire exécutive du Conseil national de Lutte contre la Vie chère (CNLVC), Dr Ranie-Didice Bah-Koné, est l'invitée du CICG. La secrétaire exécutive du CNLVC, structure sous tutelle du ministère du Commerce et de l'Industrie, interviendra, ce jeudi 13 mars 2025 à 17h, dans le cadre de Gouv'Space, l'espace d'échange audio du CICG, via le réseau social X. L'activité sera enregistrée et rendue disponible pour une écoute ultérieure, à tout moment sur le compte X du gouvernement



## FINANCEMENT DES PME EN CÔTE D'IVOIRE : LE MINISTRE SOULEYMANE DIARRASSOUBA SOUTIEN L'INITIATIVE DE LA SFI POUR DES SOLUTIONS INNOVANTES

Le ministre du Commerce et de l'Industrie a présidé et procédé à l'ouverture d'une cérémonie consacrée à la problématique du financement des PME en Côte d'Ivoire, le mardi 11 mars 2025, à Abidjan-Plateau, en présence du Vice-président de la Société Financière Internationale (SFI), Serge Pimenta. Articulée autour de la thématique "Booster la croissance des PME en Côte d'Ivoire : Des solutions de financement innovantes", l'activité a donné l'occasion à Dr. Souleymane Diarrassouba de rappeler l'engagement du Gouvernement à faire du secteur privé comme pilier de la croissance de l'économie nationale. « La Côte d'Ivoire a opté pour le développement du secteur privé comme moteur de la transformation structurelle de l'économie ivoirienne, avec une contribution attendue de 75%, au financement du Plan National de Développement (PND) 2021-2025 », a-t-il précisé.



## LA NOUVELLE CEO MITWA KAEMBA N'GAMBI RENCONTRE LE MINISTRE DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE

La nouvelle directrice générale de MTN Côte d'Ivoire, Mitwa Kaemba N'Gambi, a été reçue en audience, le lundi 10 mars 2025, par le ministre de la Transition numérique et de la Digitalisation, Konaté Khalil, à Abidjan-Plateau, accompagnée de son prédécesseur, Djibril Ouattara. Elle a échangé avec le ministre sur les défis et opportunités du secteur des télécommunications en Côte d'Ivoire. Lors de cette rencontre, Mme N'Gambi a réaffirmé l'engagement de MTN à accompagner le Gouvernement dans le développement du numérique, en mettant un accent particulier sur l'inclusion digitale et l'amélioration de la qualité de service. « J'ai vraiment apprécié les échanges avec le ministre qui nous a fait l'honneur de nous recevoir cet après-midi. Il a partagé avec nous son regard sur le secteur ainsi que ses attentes et ses ambitions. Nous l'avons rassuré de l'engagement de MTN, présent sur le territoire depuis 20 ans, à soutenir ses priorités. Notamment la qualité de service qui reste un enjeu majeur pour nous», a-t-elle déclaré.

Société



## VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE EN CÔTE D'IVOIRE: 9607 CAS DE VBG ENREGISTRÉ ET PRIS EN CHARGE EN 2024 PAR L'ÉTAT

La lutte contre les Violences Basées sur le Genre (VBG) en Côte d'Ivoire progresse grâce à des initiatives gouvernementales et à la mobilisation des acteurs de la société civile. Toutefois, l'engagement collectif doit se poursuivre pour consolider ces acquis et assurer un avenir meilleur aux femmes ivoiriennes. Dr Namizata Fofana Binaté lance un appel à tous les acteurs. Le fléau des Violences Basées sur le Genre (VBG) en Côte d'Ivoire demeure une priorité pour le Gouvernement ivoirien. Le mardi 11 mars 2025, lors de la conférence de presse hebdomadaire "Tout Savoir Sur", organisée par le CICG à Abidjan-Plateau, Dr Namizata Fofana Binaté, conseillère technique genre chargée de la Coopération régionale au ministère de la Femme, de la famille et de l'enfant, a présenté un bilan de la lutte contre ce fléau. Selon Namizata Fofana Binaté, 9607 cas de VBG ont été déclarés et pris en charge sur tout le territoire ivoirien en 2024.



## ÉDUCATION NATIONALE : L'ARABIE SAOUDITE SOUTIEN LA MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DES EGENA

La ministre de l'Éducation nationale et de l'Alphabétisation, le Professeur Mariatou Koné, a reçu en audience, ce mardi 11 mars 2025, à son cabinet à Abidjan-Plateau, Son Excellence Saad Bakheat

Alqathami, Ambassadeur d'Arabie Saoudite en Côte d'Ivoire. L'Arabie Saoudite a manifesté sa volonté ferme à prendre une part active dans la mise en œuvre des recommandations des États Généraux de l'Éducation Nationale et de l'Alphabétisation (EGENA). Son Excellence Saad Bakheat Alqathami a, au cours des échanges, exprimé son satisfecit quant à la mise en œuvre de la stratégie nationale d'intégration des établissements islamiques dans le système éducatif formel. C'est un programme qui permettra à terme d'intégrer tous ces établissements dans le système éducatif formel.



## Restez connectés à l'actualité du gouvernement en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels


 @gouvci.official

 @gouvci

 @gouvci.official

 gouvcivideo

 gouvci

 +225 07 87 36 36 36

 @gouvciofficial





Pour toute information, prière contacter le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale (CICG).  
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : [info@cicg.gouv.ci](mailto:info@cicg.gouv.ci) - Site Web : [www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

# UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

[www.gouv.ci](http://www.gouv.ci)  **101**  
Allié Gouvernement

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale